

Conditions générales 2022-23

| |
|---------------------------|
| Prénom et nom de l'enfant |
| Signature des parents |

Fréquentation: les enfants peuvent être inscrits à partir de leur 3^e anniversaire jusqu'à 6 ans. Pour les enfants âgés de 3 ans, la fréquentation est soit 4 demi-journées lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h00-11h45 soit 4 journées complètes lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h00-15h30. Pour les enfants âgés de 4, 5 et 6 ans, la fréquentation est 4 journées complètes. Il y a un accueil parascolaire jusqu'à 17h30. Il n'y a pas d'école le mercredi.

Frais d'inscription: il y a des frais d'inscription non-remboursable de CHF 500 valable pour les 3 années scolaires payable à la réservation de la place de votre enfant. Les frais sont dus même si votre enfant ne reste pas toute une année scolaire ou s'inscrit en cours d'année. Les inscriptions doivent être finalisées au 30 mai 2022.

Frais de scolarité: les frais comprennent tout le matériel de salle de classe et d'art et les sorties locales ainsi que le goûter du matin. Ils n'incluent pas le repas de midi. Les frais peuvent être payés d'avance pour l'année, trimestriellement ou en 10 mensualités égales au plus tard le 1^{er} du mois pour le mois à venir. Les paiements doivent être effectués par virement bancaire ou en espèces à l'école.

Heure d'arrivée et de départ: l'heure d'arrivée est entre 8h00 et 8h30. Le départ se fait entre 11h30 et 11h45 le matin et à 15h30 l'après-midi. Pour le parascolaire le départ se fait entre 17h00 et 17h30.

Repas de midi: il y aura un service de livraison de repas. Cela garantit à votre enfant un repas sain et équilibré et la possibilité de découvrir une variété d'aliments différents. Vous devez nous indiquer sur le formulaire d'information si votre enfant a des allergies alimentaires ou un régime particulier (végétarien, végan, sans porc, sans gluten, sans produits laitiers etc..). Le déjeuner est facturé par mois basée sur 4 repas par semaine sur 36 semaines d'école.

Politique d'annulation: l'inscription est jusqu'à la fin de l'année scolaire. Dans des circonstances exceptionnelles, vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant avec un préavis écrit de 2 mois pour la fin du mois. Le dernier trimestre (Pâques à fin juin) est payable en totalité même si votre enfant part avant fin juin.

Maladie: nous n'acceptons que les enfants en bonne santé en classe. Si votre enfant est malade, veuillez nous en informer dès que possible et le garder à la maison.

Assurance: votre enfant doit avoir une assurance responsabilité civile qui le couvre pour toutes blessures et dommages résultant de sa participation au programme scolaire.

Urgence médicale: Si le temps et les circonstances le permettent, Growing Together fera tout son possible pour vous contacter en cas de blessure de votre enfant. Dans certaines situations, des soins médicaux peuvent être nécessaires avant que nous puissions vous joindre. Vous nous autorisez à consentir à ce que des soins médicaux soient prodigués à votre enfant sur l'avis d'un médecin.

Éducation inclusive: notre école a pour politique d'inclure tous les enfants en classe, mais en raison de problèmes de comportement non résolus qui empêchent votre enfant de participer en toute sécurité au programme, nous nous réservons le droit d'annuler son inscription.